



**Assurance R.C.P.**  
WTW France - Département Sport Immeuble  
Quai 33,  
33/34 quai De Dion Bouton  
CS70001 – 92814 Puteaux  
Tél. : 09 72 72 01 19  
ffrandonnee@grassavoie.com  
Contrat n° : 41789295M / 0002

**Garantie financière:**  
GROUPAMA Assurance-crédit & Caution  
132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre  
Tel 33(0)149313131 contrat. n°  
4000716162 /0

**LA RANDONNÉE CERETANE**  
Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382

**SEJOUR A ARECHES BEAUFORT –  
DANS LE BEAUFORTAIN EN SAVOIE  
15 JUIN AU 21 JUIN 2025  
Danielle et Guy RAMPON**



**5 JOURS DE RANDONNÉES SUR LES ALPAGES  
DU BEAUFORTAIN EN PENSION COMPLETE**

Arèches est une destination préservée par sa nature qui surprend par son art de vivre. Le Village de Vacances est un établissement dont la situation, les installations et services permettent aux clients de profiter pleinement de la montagne aussi bien en été qu'en hiver.

Il vous est proposé 5 jours de randonnées.

Niveau rando avec des dénivelés entre 600m/750m.

Séjour en pension complète 6 jours : 496 € sur base de 20 à 24 participants.

**Réunion d'information le OCTOBRE 2024 à 15h.  
à la salle de l'UNION, 1<sup>ER</sup> Etage à CERET.**

## **NOTICE D'INFORMATION SEJOUR ARECHES**

Séjour ouvert aux adhérents de l'association inscrits à l'activité de randonnées pédestre et titulaire de la licence FFRP 2025 avec assurance RC.

Nombre de participants 20 à 24 personnes.

Date : du 15 au 21 Juin 2025

Déplacements : Voitures personnelles.

### **PROGRAMME :**

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée pédestre (5 jours de randonnées avec dénivelé compris entre 600 et 750 mètres).

Départ de CERET le Dimanche 15 Juin 2025 à 8 h pour ARECHES 73.

( 584 km et 5h30 selon Waze )

Retour le Samedi 21 Juin 2025 après le petit déjeuner pour CERET.

### **HEBERGEMENT :**

Village Vacances de AZUREVA, 151 Impasse Cesar, Les Carroz, 73270 ARECHES EN BEAUFORT.

### **COUT DU SEJOUR :**

Il est fixé à 496 € sur base de 20/24 personnes en chambre double.

Un supplément de 112 € est demandé pour une chambre individuelle.

Ce prix comprend :

- 6 nuits en pension complète (chambre double avec douche et WC ) du diner du jour 1 au petit déjeuner du dernier jour.
- Les 5 pique-nique.
- Les serviettes de toilette.
- Les randonnées guidées par l'animateur du Club Guy ou Michel, Patricia.
- La taxe de séjour et frais de dossier.

### **Le tarif ne comprend pas :**

- Le voyage AR ( Céret / Arèches ) et les déplacements basés sur le co-voiturage.
- Le déjeuner du 1er et dernier jour.
- L'assurance annulation 29 € ( Facultative )
- Les dépenses personnelles.

\*d'une manière générale tout ce qui n'est pas indiqué comme compris.

### **INSCRIPTIONS :**

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 1er Juin 2024.

Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 100 € à l'ordre de LA RANDONNEE CERETANE pour valider l'inscription avant le 22 Juillet 2024.

Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte à l'hébergeur.

### **ASSURANCE FACULTATIVE :**

Chaque participant aura la possibilité de souscrire, au moment de l'inscription, à une assurance individuelle facultative d'un montant de 29 €.

### PAIEMENT :

Acompte de 100 € à la pré-inscription.

Prime d'assurance annulation facultative lors de l'inscription.

Un 2ème paiement sera à effectuer au 1er Mars 2025.

Solde du séjour avant le 30 Avril 2025.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de La RANDONNEE CERETANE.

### DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS :

Le co-voiturage est vivement recommandé pour les déplacements journaliers aux départs et retours des randonnées.

### CONDITIONS D'ANNULATION :

En cas d'annulation du séjour les sommes suivantes seront retenues :

- Jusqu'à 60 jours avant le début du séjour : 5%.
- Entre 59 jours et 30 jours avant le début du séjour : 15%.
- Entre 29 jours et 15 jours avant le début du séjour : 30%.
- Entre 14 jours et 8 jours avant le début du séjour : 50%.
- A partir de 7 jours et moins avant le début du séjour, en cas de non-arrivée ou de départ anticipé : 100% .

### RECOMMANDATIONS :

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée (600 à 750m de dénivelé positif), pour apprécier pleinement ce séjour. Au-delà de l'équipement de base du randonneur, penser à anorak, pulls, gants, bonnet, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméable, etc...

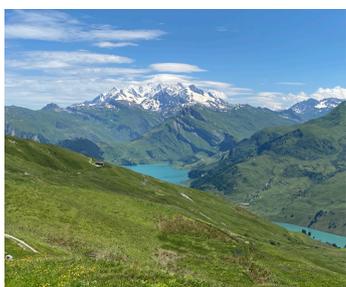
### Bon à savoir :

- Les inscriptions sont ouvertes dès 1er Juin 2024
- Pour tous renseignements contacter les responsables du séjour.

### LES RESPONSABLES DU SÉJOUR :

Danielle RAMPON : 06 43 03 14 56

Guy RAMPON : 06 26 78 15 37



LAC DE ROSELEUD



LA ROCHE PARSTIRE



CHAPELLE SAVOYARDE



BEAUFORT

